

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE HAUT CANTAL DORDOGNE

***Atelier thématique : mobilités
SCoT Haut Cantal Dordogne
Mauriac, le 4 décembre 2017***

- **Bureau d'études** : Quentin MACKRÉ (Terres Neuves), Llewella MALEFANT (Terres Neuves)
- **Pièces jointes** : liste des participants, diaporama présenté

Introduction : Présentation de la réunion et des objectifs du SCoT

- Présentation des objectifs et calendrier du SCoT
- Sont désignés :
 - o Rapporteur de Commission : Marie-Hélène CHASTRE (CC Pays de Mauriac)
 - o Suppléant : Gilbert CHANCEL (CC Sumène Artense)

Thème 1 : Déplacements hors territoire (Diapositives 9 à 17)

- **Diapos 12 à 18** : Présentation de la situation du Haut Cantal Dordogne dans son contexte territorial.
 - o Intervention : le désenclavement du territoire doit aussi passer par le nord (Clermont-Ferrand) et l'A89. Le maillage existant doit être renforcé pour pérenniser les déplacements entre les territoires.
 - o La ligne aérienne Aurillac - Paris a un réel intérêt pour le désenclavement : la fréquentation est en hausse (33 000 usagers en 2017), sur certaines dates, les réservations sont complètes 3 mois à l'avance.
 - o La vision d'enclavement est très pessimiste. Il faut penser à redéfinir ce qu'est l'enclavement, sans uniquement le percevoir comme une faiblesse.
 - Réponse du bureau d'études (Terres Neuves) : l'enclavement qui peut être un atout pour ce territoire et l'autoroute n'est pas toujours un vecteur de croissance.
 - o Les lignes de transports interurbains ne sont pas des bus, mais des « cars ». Les bus sont limités à une agglomération ou une commune.
 - o Les temps de parcours sont également très impactant pour les agriculteurs (fournisseurs, débouchés potentiels...) car les temps d'approvisionnement trop longs freinent les distributeurs. Il faut prendre en compte les temps de parcours pour les poids lourds en montagne.

Thème 2 : Déplacements sur le territoire (Diapositives 18 à 30)

- **Diapos 26 et 27** : Sur l'entretien des routes en période hivernale : il est parfois difficile de circuler sur les routes secondaires du territoire.
 - o Globalement les routes sont bien entretenues et souvent déneigées sur le département. Les usagers qui vivent sur le territoire sont habitués. Le souci vient des utilisateurs extérieurs qui ne sont pas

équipés et qui ne connaissent pas les conditions météo de la région. La circulation est alors compliquée sur la montée du Lioran (surtout pour les poids lourds)

- **Diapos 31 : Projets en cours**

- o Conseil départemental : le pacte régional pour le cantal prévoit des travaux sur la route départementale 922 : deux créneaux de dépassement (St Martin Valmeroux et Boissière) et deux projets de contournements : Mauriac et sur les « virages de Salins ». Ces projets sont davantage destinés aux poids lourds (estimés entre 8% et 9% du trafic) et ont pour but d'améliorer la sécurité du trafic. La prise en compte du projet de déviation de Mauriac semble pertinente dans le SCoT.
- o Il est notamment possible de limiter l'urbanisation le long de la future déviation, pour garantir la fluidité des déplacements.

- **Diapos 31 : stationnement**

- Peu de communes ont adopté des plans de stationnement. Beaucoup de centres-bourgs sont concernés par les enjeux listés.

- o Intervention : les stationnements à l'année ne posent pas problème. Le stationnement des riverains est en général facile. Certains sites touristiques (Puy Mary, Château de Val) posent problème en période estivale, et certains lorsqu'ils entravent le stationnement des résidents (Salers).
- o La piétonisation du centre est problématique, car les commerçants craignent une baisse d'activité. A l'inverse, certains commerçants se plaignent du manque de places disponibles ou de la qualité des espaces publics aux abords de leur commerce.
- o Un plan de gestion des déplacements et mobilités est en cours à Mauriac : les informations (diagnostic et volet d'action) seront transmis à Terres Neuves.

Thème 3 : Les alternatives à la voiture (Diapositives 31 à 37)

- **Diapo 37 : transport en commun**

- o Le territoire est coupé en deux : les TC proposent soit de rejoindre Aurillac, soit de rejoindre Clermont Ferrand. De plus, les tarifs ne sont pas harmonisés (le CD proposant un prix plus bas que la SNCF).
- o le TAD a très mal fonctionné sur notre communauté de commune (Sumène Artense) car il y a eu très peu de demandes (deux en un an).
 - Réponse (conseil départemental) : à l'inverse, sur certains territoires comparables, le TAD semble bien fonctionner, après une phase de mise à l'essai et de communication.

- **Diapo 38 : covoiturage**

- Les aires de covoiturage formelles sont limitées, mais les aires de dépôts informelles beaucoup plus sollicitées

- o il faudrait que le SCoT puisse promouvoir les solidarités dans les déplacements, rapprocher les besoins en déplacement des individus pour limiter l'utilisation de la voiture individuelle.
 - Réponse (Terres Neuves) cela pourrait passer par la mise en place de systèmes semi-organisés de covoiturage de type « réseau pouce » (réseau lancé dans le Tarn) et qui pourrait correspondre aux besoins du territoire.
- o Dans cette optique, il serait intéressant de formaliser des aires de covoiturage proche des arrêts de car.

Thème 4 : Le numérique et réseau mobile (Diapositives 38 à 48)

Les enjeux de cette partie n'appellent pas de remarque des participants.